

Vingt-deux sur vingt-deux

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **L'agent ne conclut rien : il envoie le chiffre.**

Constat	Valeur
Consultations où ce fournisseur figure	22
Remportées	22
Part des attributions concentrée sur 3 fournisseurs	71 %

Les trois lectures possibles

Hypothèse	Tranchée par l'agent ?
Il est réellement le meilleur sur ce segment	Non
Il est consulté avec des concurrents qui ne peuvent pas répondre	Non

Hypothèse	Tranchée par l'agent ?
La décision est prise avant, et les deux autres devis la justifient	Non

La troisième hypothèse a un coût réel chez les deux autres — ils chiffrent une affaire qu'ils ne peuvent pas gagner — **et fabrique une trace de mise en concurrence là où il n'y en a pas eu.**

Ce qui reste à votre politique d'achat

Ce qui reste à votre décision	Ce que l'agent apporte avant que vous tranchiez
Lancer une consultation, ou ne pas la lancer	L'agent la lance dès que vous le demandez, et il vous remet d'abord le chiffre qui la motive : 22 attributions sur 22 au même fournisseur
Ajouter un fournisseur à la consultation	Les candidats possibles vous sont présentés ; l'ajout se décide par vous — consulter des entreprises qui ne peuvent pas gagner leur coûté un chiffrage et fabrique une trace de concurrence qui n'a pas eu lieu

La liste est un choix d'acheteur ; le rôle de l'agent est qu'il soit fait en connaissance de ce qu'il produit.

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.